



Chambly : des écoles en mauvais état



L'indice de vétusté physique des écoles chamblyennes se situe majoritairement à D et à E. (Photo : archives)

À Chambly, les infrastructures scolaires de niveau primaire sont en piteux état. C'est ce que révèle, à ce jour, la plus récente compilation, effectuée en novembre dernier, du ministère de l'Éducation (MEQ).

Le MEQ a transmis au journal la documentation concernant l'état des infrastructures scolaires. En date du 10 novembre 2025, il s'agit des plus récentes données à ce sujet. Au Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP), toutes les écoles de Chambly obtiennent la note de D (mauvais) ou E (très mauvais), sauf Madeleine-Brousseau, qui se situe à A (très bon). À Carignan, l'école du Parchemin obtient D.

Au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR), à Marieville, l'édifice Notre-Dame-de-Fatima (NDF), de l'école de Ramezay, obtient C (satisfaisant) alors que l'édifice Crevier obtient D. L'école secondaire Monseigneur-Euclide-Théberge (MET) se situe à E. L'école Curé-Martel de Richelieu est à B (bon) alors que Saint-Joseph hérite d'un D.

Ces résultats sont attribuables à leur indice de vétusté physique (IVP). Afin d'établir l'état des infrastructures, la Société québécoise des infrastructures (SQI) utilise des paramètres quantitatifs. Exprimé en pourcentage, l'IVP qualifie l'état de santé de l'immeuble en comparaison avec sa valeur de remplacement. L'école De Bourgogne obtient le pire résultat, avec un IVP de 52 %. Rappelons que c'est à plus de 30 % qu'une école obtient la note de E.

« Sous-investissement chronique »

Jean-François Guilbault, président du Syndicat de Champlain, s'exprime au nom de ses membres du milieu scolaire. « Ça implique des questions en ce qui a trait à la sécurité et à la qualité de l'air des établissements. Ce sous-investissement chronique dans nos infrastructures, depuis plus d'une dizaine d'années, mène à une gestion de *patchage* et à des situations qui dégénèrent », soutient-il.

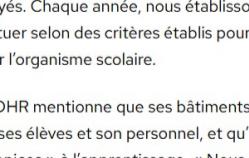
« S'assurer de disposer d'infrastructures scolaires de qualité, sécuritaires et confortables est une priorité gouvernementale », réplique le cabinet de Sonia LeBel, ministre de l'Éducation. Le Ministère indique que les investissements en infrastructures scolaires ont plus que doublé, passant de 9 G\$ en 2018 à 23,5 G\$ en 2025.

Le MEQ met l'accent sur les 100 000 élèves de plus qu'en 2018 dans le réseau, ainsi que sur un parc immobilier qui date de plus de 50 ans. « C'est un grand défi pour nous de construire et de rénover en même temps. Nous voulons tous des écoles durables et accueillantes qui donnent le goût d'apprendre, c'est pourquoi nous agissons sur plusieurs fronts en la matière », affirme le cabinet de Sonia LeBel. « C'est un manque de prévisibilité, un manque d'analyse de fond et de vision politique et responsable. Ça fait des années qu'on le dénonce et que le gouvernement demeure inactif », considère, quant à lui, le chef syndical.

Travaux nommés

Concernant les travaux à effectuer, le MEQ redirige le journal vers les organismes scolaires, « qui sont propriétaires de leurs infrastructures et responsables des interventions de maintien et d'entretien à y réaliser ». Sans blâmer exclusivement les CSS, la responsabilité première est celle des gouvernements. Les démonstrations que doivent faire les CSS pour générer des investissements en infrastructure sont colossales », estime Jean-François Guilbault.

À l'école Sainte-Marie, la phase 1 de la réfection des plafonds et éclairage dans les classes est à venir. Il y aura aussi : la réfection de la cour d'école, l'imperméabilisation des fondations et drainage et l'embellissement de la cour d'école – module de jeux et classe extérieure. La phase 2 de la réfection des plafonds suivra : éclairage, ventilation, chauffage et drainage pluvial du sous-sol. La mise à niveau du système d'alarme-incendie est dans les plans à l'école De Salaberry. Le remplacement du système d'alarme-incendie aura lieu à l'école De Bourgogne. Il y aura la réfection de la toiture pour l'école de la Passerelle. Concernant l'école Jacques-De Chambly, aucun travaux ne sont envisagés. L'école du Parchemin vivra la mise à niveau du système d'alarme-incendie.



En 2022, le CSSDHR a procédé au réaménagement des classes de maternelle et des blocs sanitaires de l'édifice NDF (1,45 M\$). En 2023, il a effectué le remplacement de la cour d'école et du stationnement, en plus de la réfection de l'aire de jeux (400 000 \$).

En 2022, pour l'édifice Crevier, des travaux correctifs liés à un problème de structure ont eu lieu (475 000 \$). On a également réalisé la phase 2 des travaux de décontamination, d'entretien et de mobilier intégré (835 000 \$). En 2024, la phase 3 des travaux de décontamination et d'entretien, incluant le remplacement des planchers et des plafonds, s'est déroulée (546 000 \$). La réfection du système d'intercom est en cours (coûts estimés à 200 000 \$).

À l'école MET, en 2023, le CSSDHR a procédé au remplacement des systèmes de chauffage, de ventilation et d'air climatisé, de la toiture et du revêtement extérieur. Il a également effectué des travaux d'aménagement pour les besoins particuliers et a fait l'ajout d'un trottoir (1,54 M\$). En 2024, il a réaménagé le débarcadère d'autobus (1,1 M\$). La réfection d'éléments structureux et le remplacement de l'ascenseur sont prévus dans les prochaines années.

Assurer la sécurité

Le MEQ déclare que la sécurité des immeubles scolaires est « prioritaire » et « tous les efforts nécessaires sont déployés » pour veiller au bien-être des élèves et du personnel scolaire. « Lorsqu'une situation pouvant comporter un risque survient, les organismes scolaires ont la responsabilité d'agir immédiatement pour mettre en place des mesures préventives, qui peuvent mener à la fermeture partielle ou complète de l'école concernée, le temps de réaliser les interventions requises », avance le cabinet de la ministre de l'Éducation.

De son côté, le CSSDHR dit s'engager à « assurer la sécurité des élèves et du personnel et à leur offrir le meilleur environnement possible » pour favoriser la réussite éducative. « Nous travaillons dans le respect des cibles et budgets qui nous sont fixés. Chaque année, nous établissons un ordre de priorité des travaux à effectuer selon des critères établis pour assurer le maintien d'activités », fait savoir l'organisme scolaire.

Quant à lui, le CSSDHR mentionne que ses bâtiments demeurent « sains et sécurisés » pour ses élèves et son personnel, et qu'ils offrent des « environnements propres » à l'apprentissage. « Nous avons un processus d'inspection annuel, encadré par des critères ministériels, nous permettant d'obtenir un rapport sur l'état de nos bâtiments et ainsi de planifier et de prioriser les travaux en conséquence, conformément aux normes disponibles. Nous travaillons donc en mode prédictif, même si certains imprévus nous amènent parfois à ajuster la planification de nos travaux », décris-il.

« Quand on se compare à d'autres milieux de travail, en éducation, on accepte l'intolérable. Parce que l'on veut rendre un service aux enfants, on travaille dans des conditions qui ne seraient acceptées nulle part ailleurs », observe le chef syndical.